Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense de LYON

Unité du Soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID) de Corse

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

N° projet : 21-USID.CSE_CVI-140

PROCEDURE ADAPTEE

Personne publique contractante : État - Ministère des Armées

Représentant du pouvoir adjudicateur / Maître d'ouvrage :
Directeur de l'Etablissement du Service d'infrastructure de la défense (ESID) de Lyon

Etablissement prescripteur / Service du maître d'ouvrage en charge du suivi de l'exécution des prestations :
Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Corse –Section Gestion du Patrimoine (SGP).

Objet du marché :

CALVI (2B) -CAMP RAFFALLI-CMSO-REMPLACEMENT DU MONTE-CHARGE ETDU MONTE-PLAT.

Département(s) concerné(s) : HAUTE CORSE (2B)

ANNEXE 1 : Plan bâtiment CMSO sous-sol
ANNEXE 2 : Plan bâtiment CMSO rez-de-chaussée
ANNEXE 3 : Plan bâtiment CMSO 1er étage
ANNEXE 4 : Plan bâtiment CMSO 2ème étages
ANNEXE 5 : DAAT gaine monte-charge et monte-plat
ANNEXE 6 : DTA bâtiment CMSO
ANNEXE 7 : Attestation de visite
ANNEXE 8 : Fichier import monte-plat
ANNEXE 9 : Fichier import monte-charge

SOMMAIRE

Article 1. OBJET DU MARCHE 5

1.1. Objet du marché 5

Article 2. PRESCRIPTIONSGENERALES D'EXECUTION 5

2.1. Reconnaissance des lieux 5
2.2. Connaissance du projet 5
2.3. Documents graphiques 5
2.4. Documents techniques applicables 5
2.5. Organisation du chantier 6
2.5.1. Représentant du titulaire 6
2.5.2. Réunion de chantier 6
2.5.3. Horaires de chantier 6
2.5.4. Installation du chantier 6
2.5.5. Matèriel de chantier 6
2.5.6. Propreté du chantier 6
2.6. Sécurité 7
2.6.1. Plan de prévention 7
2.6.2. Sécurité du personnel et du chantier 7

Article 3. DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE TITULAIRE 7

3.1. Pendant la pèriode de préparation 7
3.2. Pendant les travaux 7
3.3. Après lexécution des travaux 7

Article 4. MONTE-CHARGE 8

4.1. Descriptif 8
4.1.1. Localisation 8
4.1.2. Normes applicables 8
4.1.3. Caractéristiques générales 8
4.1.4. Caractéristiques techniques 8
4.1.5. Travaux hors marché 9
4.1.6. Insertion de la cabine 9
4.1.7. Ouverture des baies palières ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Article 5. MONTE-PLAT 10

5.1. Descriptif 10
5.1.1. Localisation 10
5.1.2. Normes applicables 10
5.1.3. Caractéristiques générales 11
5.1.4. Caractéristiques techniques 11
4.1.5. Travaux hors marché 11
4.1.6. Insertion cage 12
4.1.7. Ouverture des baies palières 13

Article 1. OBJET DU MARCHE

1.1. Objet du marché

Le présent marché est réalisé au profit du 2eme régiment étranger de parachutistes de Calvi et a pour objet la fourniture et la mise en place pour le remplacement en lieu et place d'un monte-charge et d'un monte-plat existants dans le bâtiment du CMSO

.

Article 2. PRESCRIPTIONS GENERAES D'EXECUTION

2.1. Reconnaissance des lieux

Les candidats devront avoir effectué, sur place, toutes reconnaissances afin d'apprécier les difficultés qu'ils pourraient rencontrer lors de la réalisation des travaux du fait de la configuration des ouvrages existants, de leur environnement.
Ils devront prendre connaissance non seulement du présent dossier mais aussi s'informer auprès du Maitre d'œuvre pour tout renseignement technique ou administratif.
En conséquence, le titulaire devra assurer l'intégralité des travaux nécessaires au complet achèvement des travaux à réaliser. Il ne pourra arguer de l'insuffisance des renseignements, les omissions, les imprécisions quelconques dans le présent CCTP ou plans, pour ne pas exécuter tout ou partie des ouvrages nécessaires au parfait achèvement du programme et pour demander des indemnités supplémentaires.

2.2. Connaissance du projet

En aucun cas, le titulaire ne pourra arguer de l'imprécision des pièces fournies ou d'omissions pour refuser d'exécuter dans le cadre de leur marché tout ou partie des ouvrages nécessaires au complet achèvement de leurs prestations.
Dans le cas où les candidats désirent faire des réserves sur certaines dispositions prévues dans le dossier d'appel d'offres, elles devront formuler ses réserves par écrit, en même temps qu'elles remettront leur offre.
Aucune réserve ne pourra être acceptée en cours d'exécution.
L'interprétation du présent dossier doit toujours se faire de telle façon que la prestation résultante soit la meilleure et la plus avantageuse pour le Maitre d'ouvrage.

2.3. Documents graphiques

Les documents graphiques joints au dossier de consultation sont donnés à titre indicatifs et ne constituent pas des plans d'exécution.

2.4. Documents techniques applicables

Les travaux devront être exécutés conformément aux lois, décrets, normes, arrêtés et règlements administratifs qui définissent la qualité des matériaux, leurs caractéristiques et les façons de mise en œuvre en vigueur au jour de l'établissement de la proposition de prix de l'Entreprise.
Les titulaires devront tenir compte des documents techniques suivants :

- le présent CCTP accompagné de ses annexes ;
- DAAT / DTA
- norme europeennes EN 81- 31
- la directive machine 2006/42/CE
- les D.T.U., normes, décrets et arrêtés en vigueur au moment de la remise des offres ;

- les CCTG en vigueur.

DIVERS :

- Code du travail ;
- Code de l'environnement ;
- Code de la santé publique ;
- Plan départemental d'élimination des déchets du bâtiment et des travaux publics du département de Haute-Corse

2.5. Organisation du chantier

2.5.1 – Représentant du titulaire

Le titulaire devra avoir en permanence sur le chantier, à partir du démarrage des travaux, un représentant qualifié agréé par le maitre d'œuvre et chargé de la direction des travaux.
En dehors des réunions de chantiers ou la présence du personnel « cadre » est indispensable, le chef de chantier devra être capable de représenter valablement le titulaire qui l'a désigné auprès du Maître d'œuvre.

2.5.2 – Réunion de chantier

Les réunions de chantier seront tenues sur le site et auront lieu à la diligence du Maître d'œuvre ou de son représentant. Le titulaire est tenu d'y assister toutes les fois qu'il aura été convoqué.

2.5.3 – Horaires de chantier

Les horaires de travail s'établiront du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00.
Des aménagements d'horaires pourront être décidés en accord avec le représentant du maître d'œuvre et sous réserve de l'accord du Chef de corps du 2ème REP.

2.5.4 – Installation du chantier

L'installation du chantier sera définie en concertation avec le maitre d'œuvre lors de la période de préparation du chantier.

2.5.5 – Matériel de chantier

Le titulaire aura prévu dans son prix, tous les frais d'installation, location, d'entretien, de fonctionnement et de repliement du matériel de manutention, de levage ou autre nécessaire à la réalisation des ouvrages dont il a la charge et cela jusqu'à la fin de la prestation.

2.5.6 – Propreté du chantier

Le titulaire a la responsabilité du nettoyage périodique du site jusqu'à la réception de l'ouvrage.
Il sera responsable pendant la durée des travaux du maintien en bon état des installations de toutes natures, affectées par ses propres travaux.

Pour ce qui concerne le nettoyage final avant réception, le titulaire devra :

- l'évacuation des matériaux excédentaires, ancienne machineries et cages.

2.6. Sécurité

2.6.1 – Plan de prévention

Un plan de prévention sera rédigé par le chargé de prévention du régiment suite à l'inspection préalable commune effectuée pendant la période de préparation.

2.6.2 – Securité du personnel et du chantier

La mise en place de toutes les mesures d'hygiène et de sécurité, liées à ce type de chantier, sera due au titre du présent marché. En accord avec les préconisations de sécurité sanitaire de l'OPPBTP face à l'épidémir de COVID-19.
Les titulaires sont responsables de leur matériel, de la protection de leur chantier et de la stricte observation des règles relatives à la sécurité du travail.
Tout le matériel de sécurité devra être conforme à la réglementation en vigueur.

Article 3. DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE TITULAIRE

3.1. Pendant la période de préparation

- la liste des personnels avec la copie des pièces d'identité ;
- les déclarations des sous-traitants le cas échéant ;
- un planning des travaux, qui définit les grandes phases d'exécution des tâches ;

3.2. Pendant les travaux

- tous documents demandés par le représentant du maître d'œuvre ;
- plan du réseau;
- fiche produit ;
- plan d'exécution;

3.3. Après exécution des travaux

Après la réalisation des travaux,par derogation au CCAG le titulaire devra transmettre au plus tard le jour de la reception le Dossier d'Ouvrage Exécuté.
Conformément aux indications du CCAP, le DOE comprendra les éléments suivants :

- le fichier import en annexe 8 et 9 du present CCTP;
- les gammes de maintenance ;
- les plans d'execution aux formats DWG et PDF;
- les PV de conformité ou visite initiale ;
- contrôle technique si agrée.

Le DOE sera fourni, en trois exemplaires papier et trois exemplaires informatiques sur le support clé USB, les documents papiers, validés seront scannés sous format .pdf, les plans sous format .pdf et .dwg microstation.

Article 4. MONTE - CHARGE

4.1. Descriptif

Les travaux comprennent la depose de l'ancienne machinerie, le retrait de l'ancienne cage et leurs évacuations. Le remplacement par un monte – charge non accessible de marque BKG ou équivalent en lieu et place et les baies palieres.

4.1.1. Localisation

Situé dans la partie technique du sous-sol, il désert la cuisine du rez-de-chaussée, la salle de restauration au 1er étage et la machinerie se trouve au 2eme étage (Voir Annexes1, 2 3 et 4).

4.1.2. Normes applicables

Pour le présent marché, le titulaire devra appliquer la Norme Européenne EN 81-31 concernant les monte – charges ainsi que la directive machine 2006/42/CE

4.1.3. Caractéristiques générales

La gaine monte – charge est existante, le pylône autoporteur ne nécessite pas de gaine maçonnée. Le moteur électrique sera placé dans la machinerie situé au 2eme étage à l'aplomb de la gaine.

4.1.4. Caractéristiques techniques demandées

Présence physique sous la gaine :	la présence d'une personne physique sous la trémie n'est pas possible (sans parachutage contrepoids)
Charge utile :	300 kg
Vitesse :	monovitesse 0,15 mètres / seconde
Course totale :	6130 mm
Fosse/cuvette :	650 mm
Equipement dans la gaine :	☑ prise de courant 220 V en fosse ☑ éclairage gaine
Nombre de niveaux desservis :	3 niveaux
Nombre de portes palières :	3 portes palières
Type d'accès :	accès sur la même face : simple service
Options comprises en gaine :	aucune option
Type de portes :	portes battantes au ras du sol (ouverture manuelles), le sens d'ouverture (charnières) est définit sur le plan
Position des portes :	service au ras du sol
Dimensions des portes palières :	L 850 x H 2000 mm
Finition des portes palières :	galvanisé à chaud
Portes palières pare flammes :	non pare flammes
Dimensions de la cabine :	L 850 mm x P 1000 x H 2000 mm
Finition de la cabine :	galvanisé à chaud
Fermeture de la cabine :	sans fermeture cabine, la cabine reste ouverte (aucune protection des charges = cela ne correspond pas à la EN 81-3)
Options présentes en cabine :	☑ éclairage cabine
Emplacement de la machinerie :	**moteur au dessus de la gaine (positionné sur la dalle machinerie béton)**
Equipement dans la machinerie :	éclairage machinerie avec une prise de courant 220 V

Options pour la machinerie :	☑ DTU, 1 seule arrivée électrique est prévu : ligne 5G1.5 (triphasé + neutre + terre) protégée par un interrupteur différentiel 25A 300 mA
Finition de la porte machinerie :	galvanisé à chaud
Porte machinerie pare flammes :	non pare flammes
Boite à boutons palière :	boutons à LED Chaque niveau est équipé de : appel & envoi avec voyant localisation / signalisation occupé / bouton de sonnerie / ronfleur par niveau) contact à clé sur la boite à boutons
Alimentation nécessaire :	triphasé 400 V + neutre
Positionnement du tableau :	tableau électrique dans la machinerie

Portes Palières sans degré coupe feu

4.1.5. Travaux hors marché

- Les travaux de maçonneries des baies palières et machinerie pour adaptation au nouveau monte – charge sont hors marché (ouverture de baies etc…)
- Les finitions et raccords autour des baies palières et peintures si nécessaires sont hors marché
- Les travaux d'électricité (mise au norme électrique, amenée le câble électrique etc…) sont hors marché.
- Les travaux d'habillage de pylône ne sont comprises dans le marché.

Les travaux de maçonneries seront exécutés avant et après la mise en place des installations.

4.1.6. Insertion de la cabine

OUVERTURES DE BAIES PALIÈRES POUR LE MONTE-CHARGE

LA CABINE ARRIVE PRÉMONTÉE D'USINE (DIMENSIONS LC + 300 mm / PC + 100 mm)
L'OUVERTURE DE BAIE PAR LAQUELLE LA CABINE SERA INSERÉ DANS LA GAINE DOIT ETRE PLUS HAUTE VALABLE POUR LE NIVEAU OU S'EFFECTUE LA MANUTENTION ET L'INSERSION DE LA CABINE EN GAINE

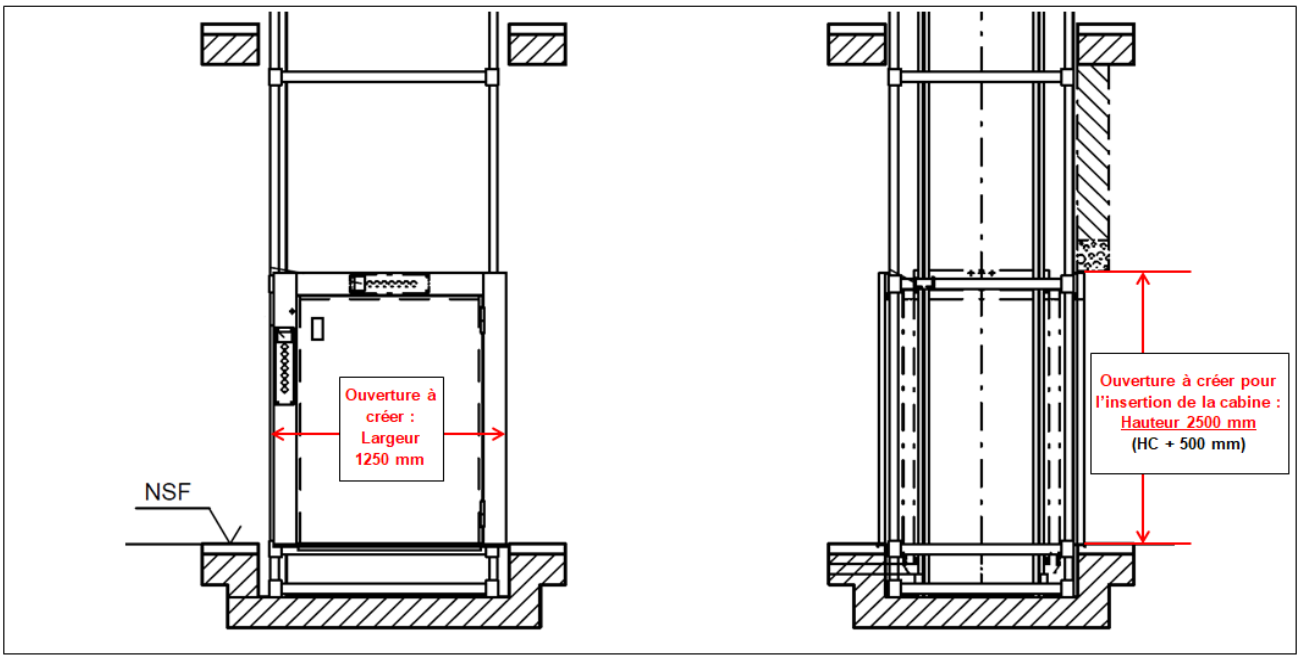

Des calfeutrements devront être effectués après installation du monte-charge.
Les dimensions indiquées sont des dimensions minimales.

4.1.7. Ouvertures des baies palières

OUVERTURES DE BAIES PALIÈRES POUR LE MONTE-CHARGE

VALABLE POUR LE(S) NIVEAU(X) INFÉRIEUR(S) ET INTERMÉDIAIRE(S)
VALABLE POUR LES PORTES UNIQUEMENT (SANS INSERTION DE LA CABINE)

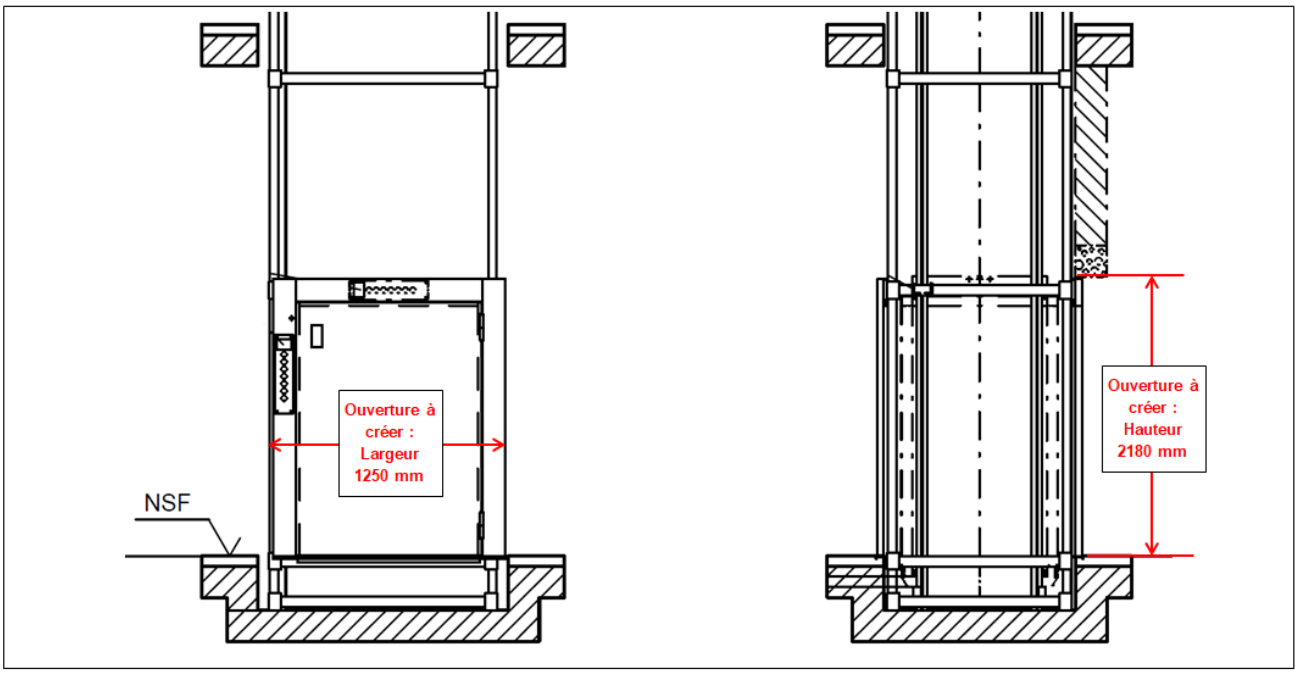

Des calfeutrements devront être effectués après installation du monte-charge.
Les dimensions indiquées sont des dimensions minimales.

Article 5. MONTE - PLAT

5.1. Descriptif

Les travaux comprennent la dépose de l'ancienne machinerie, le retrait de l'ancienne cage les baies palières et leurs évacuations. Le remplacement par un monte – plat non accessible de marque BKG ou équivalent en lieu et place et les baies palières

5.1.1. Localisation

Situé dans la cuisine, il dessert la salle de restauration au 1er étage et la machinerie se trouve au-dessus au même niveau (plans)

5.1.2. Normes applicables

Pour le présent marché, le titulaire devra appliquer la Norme Européenne EN 81-31 concernant les monte – charges ainsi que la directive machine 2006/42/CE

5.1.3. Caractéristiques générales

L'ancienne gaine monte – plat est existante, le pylône autoporteur ne nécessitant pas de gaine maçonnée. Le moteur électrique sera placé dans la machinerie haute intégré à la gaine est situé à l'aplomb de celle-ci avec un guide en T 50/50/5.

5.1.4. Caractéristiques techniques

Présence physique sous la gaine :	la présence d'une personne physique sous la trémie n'est pas possible (sans parachutage cabine et contrepoids)
Charge utile :	100 Kg
Vitesse :	monovitesse 0,45 mètres / seconde
Course totale :	3200 mm
Fosse/cuvette :	0 mm
Nombre de niveaux desservis :	2 niveaux
Nombre de portes palières :	2 portes palières
Type d'accès :	accès sur la même face : simple service
Options comprises en gaine :	aucune option
Type de portes :	portes guillotines sur allèges (ouverture manuelles)
Position des portes :	service sur allège (minimum 700 mm)
Dimensions des portes palières :	L 550 x H 800 mm
Finition des portes palières :	inox brossé standard 1.4016 ou AISI 430
Portes palières pare flammes :	non pare flammes
Dimensions de la cabine :	L 550 mm x P 800 x H 800 mm
Finition de la cabine :	inox brossé standard 1.4016 ou AISI 430
Fermeture de la cabine :	sans fermeture cabine, la cabine reste ouverte (aucune protection des charges = cela ne correspond pas à la EN 81-3)
Options présentes en cabine :	☑ étagère(s) amovible(s) comprise(s), nombre : 1
Emplacement de la machinerie :	moteur en HAUT dans la gaine
Equipement dans la machinerie :	éclairage machinerie avec une prise de courant 220 V
Options pour la machinerie :	☑ DTU, 1 seule arrivée électrique est prévu : ligne 5G1.5 (triphasé + neutre + terre) protégée par un interrupteur différentiel 25A 300 mA
Finition de la porte machinerie :	inox brossé standard 1.4016 ou AISI 430
Porte machinerie pare flammes :	non pare flammes
Boite à boutons palière :	boutons à LED Chaque niveau est équipé de : appel & envoi avec voyant localisation / signalisation occupé / bouton de sonnerie / ronfleur par niveau)
Alimentation nécessaire :	triphasé 400 V + neutre
Positionnement du tableau :	tableau électrique dans la machinerie

5.1.5. Travaux hors marché

- Les travaux de maçonneries des baies palières et machinerie pour adaptation au nouveau monte – plat sont hors marché (ouverture de baies etc…)
- Les finitions et raccords autour des baies palières et peintures si nécessaires sont hors marché

- Les travaux d'électricité (mise au norme électrique, amenée le câble électrique etc…) sont hors marché.
- Les travaux d'habillage de pylône ne sont comprises dans le marché.

5.1.6. Insertion cage

OUVERTURES DE BAIES PALIÈRES POUR LE MONTE-CHARGE

VALABLE POUR LE NIVEAU SUPÉRIEUR

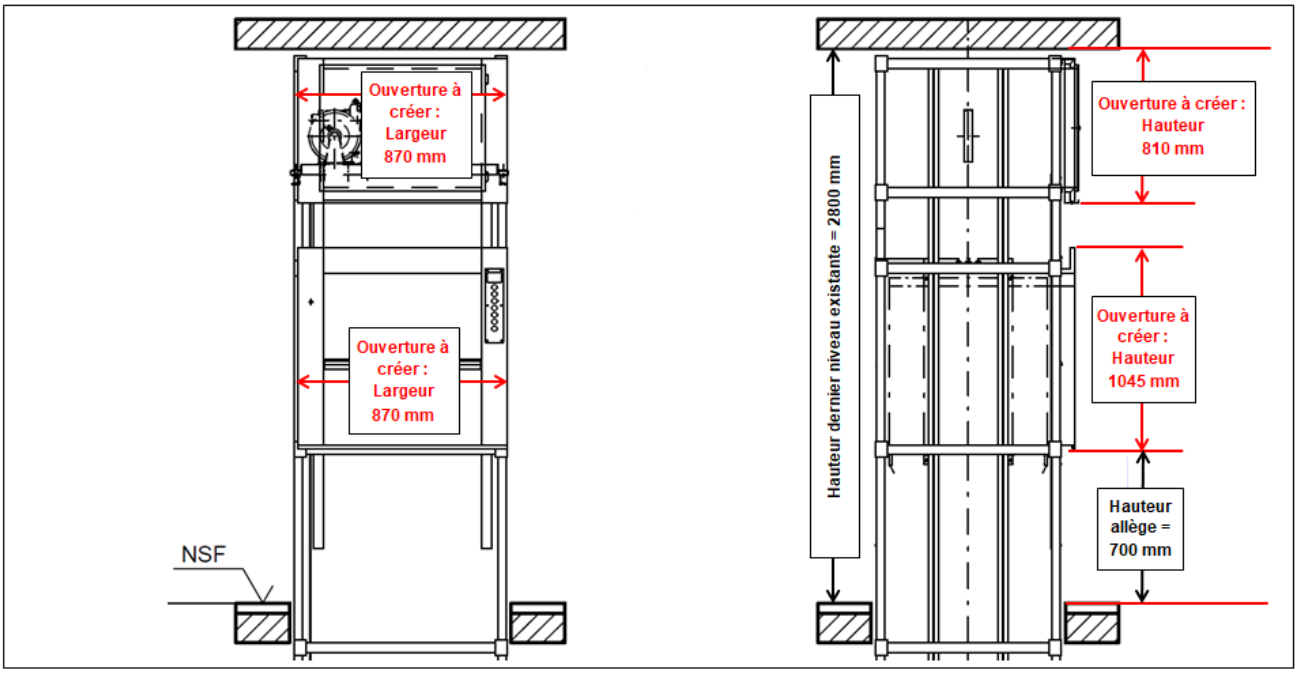

Des calfeutrements devront être effectués après installation du monte-charge.
Les dimensions indiquées sont des dimensions minimales.

5.1.7. Ouvertures des baies palières

OUVERTURES DE BAIES PALIÈRES POUR LE MONTE-CHARGE

VALABLE POUR LE NIVEAU INFÉRIEUR & INTERMÉDIAIRE

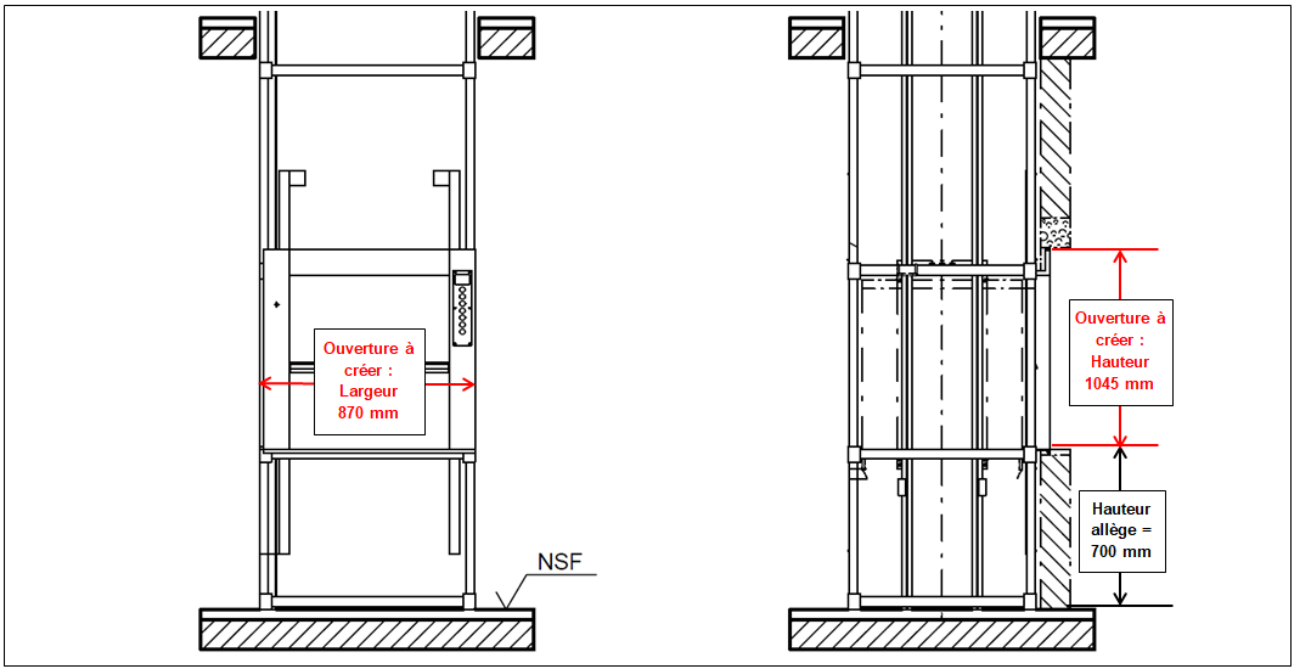

Des calfeutrements devront être effectués après installation du monte-charge.
Les dimensions indiquées sont des dimensions minimales.